

Gabrielle Tétrault

Avocate

Gabrielle Tétrault est avocate au sein du groupe Litige du cabinet. Elle œuvre principalement dans le domaine du litige commercial et plus particulièrement de la construction. Elle s'est jointe à l'équipe Lavery en 2017, après y avoir effectué son stage du Barreau.

Gabrielle a complété son baccalauréat en droit civil et une maîtrise en administration des affaires à l'Université de Sherbrooke. Elle est également titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal.

Durant ses études en droit, Gabrielle était sur la Liste d'excellence du Doyen et a eu l'opportunité de faire un stage auprès de l'Honorable Daniel W. Payette, juge à la Cour supérieure, et de l'Honorable Éric Downs, juge à la Cour du Québec.

Publications

Me Awatif Lakhdar et Gabrielle Tétrault (stagiaire), « Commentaire sur la décision *Droit de la famille – 161738* - Litspendance internationale en matière familiale et la constitutionnalité de l'article 3167 C.c.Q. : où en sont nos tribunaux en 2016? », dans *Repère*, avril 2017, EYB2017REP2185.

Activités professionnelles et communautaires

- Cercle des jeunes philanthropes du Musée des beaux-arts de Montréal

Formation

- LL.B. et MBA, programme coopératif, Université de Sherbrooke, 2016
- B.Sc.Arch, Université de Montréal, 2012



Avocate Montréal

Téléphone [514 877-2936](tel:514-877-2936)
Télécopieur 514 871-8977
gtetrault@lavery.ca

Langues

Anglais
Espagnol
Français

Secteurs de pratique



Conseils et associations



Membre du Barreau du Québec depuis 2017

Litige commercial

Construction

Assurances